



NOUVEL AN 2022

Échange de vœux entre le chef de l'État et les membres du corps diplomatique

Les membres du corps diplomatique, conduits par leur doyen, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique du Congo, Christophe Muzungu, ont échangé les vœux avec le président de la République et son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso, à l'occasion de la nouvelle année. Prenant la parole le premier, le diplomate de la République démocratique du Congo, au nom de ses homologues, a salué l'hospitalité dont ils sont l'objet dans leur pays d'accueil et souhaité que les échéances électorales à venir, en particulier les élections législatives et locales de cette année, se déroulent dans les conditions optimales de paix et de consensus.

Dans sa réponse, le chef de l'État a dépeint un contexte international marqué par de nombreuses crises : la crise sanitaire de covid-19, la crise économique, la crise migratoire, le terrorisme, le changement climatique et plaidé pour plus de solidarité entre les nations. Sur les difficultés auxquelles le Congo fait face au plan économique, Denis Sassou N'Guesso a déclaré être optimiste sur l'avenir. Le président congolais a, par ailleurs, réitéré son engagement à poursuivre sa mission à la tête du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, afin, a-t-il insisté, que « ce pays frère retrouve la paix et la stabilité ».

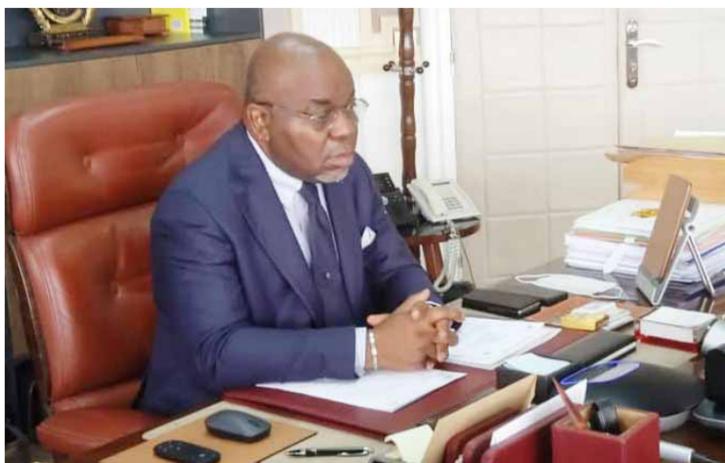
Page 8



L'échange de vœux a eu lieu dans la salle de banquets du palais du peuple

HYDROCARBURES

Le Congo veut porter la voix de l'Opep à l'international



Le ministre Itoua présidant la réunion de l'Opep en visioconférence DR

Portée à la présidence tournante de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la République du Congo entend faire jouer à l'institution mondiale son rôle de régulateur du marché pétrolier. « Nous agissons sur l'offre et la demande. C'est pour cela qu'il faut tenir le dialogue entre les producteurs et les consommateurs. La présidence congolaise devra créer les conditions pour que le marché soit rassuré par les décisions de l'Opep », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Page 3

JUSTICE

L'actualisation de la loi sur la corruption en chantier



Actualiser la loi sur la corruption pour lutter contre ce fléau

La loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 relative à la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées, appliquée depuis plus d'une décennie, sera bientôt actualisée pour élargir son champ d'action sur d'autres justiciables, notamment les hauts fonctionnaires de l'Etat, les responsables des partis politiques et autres. Selon un communiqué du minis-

tere en charge de la Justice, ce projet de loi devrait permettre d'intégrer certains standards communautaires, régionaux et internationaux, ainsi que des dispositions renforçant les conditions de prévention des infractions.

Page 3

CULTURE

Huit artistes récompensés aux Sanzas

La dix-neuvième édition des Sanzas, organisée à Brazzaville, a récompensé huit artistes congolais évoluant dans les domaines de la peinture, de la mode, de la musique, de la littérature, du cinéma et du théâtre.

« Les Sanzas seraient bien heureux d'avoir des challengers au niveau national pour débusquer les talents qui peinent à se révéler à l'univers alors que tout le monde les voit, les entend et partage leurs ambitions », a indiqué Beethoven Henry Germain Yombo, promoteur du festival les Sanzas.

Page 6

EDITORIAL

Campagne

Page 2

ÉDITORIAL

Campagne

En ce début d'année 2022 où les partis politiques se mettent en ordre de marche afin d'affirmer leur popularité lors des échéances électorales qui marqueront ce temps, rien n'est plus important, du moins le pensons-nous, de souligner une fois encore le fait que ces scrutins doivent permettre, d'une part, à la majorité présidentielle de renforcer sa présence dans les assemblées nationales et locales, d'autre part, à l'opposition de mieux faire entendre sa voix dans la sphère publique afin d'accroître son influence au sein de la gouvernance nationale en décrochant de nombreux sièges.

La nation congolaise, qui se trouve confrontée à de sérieux problèmes comme tous les peuples de par le vaste monde, a plus que jamais besoin d'un dialogue fort entre les formations qui quadrillent le terrain politique. Un dialogue qui lui permette d'espérer en un avenir meilleur et d'évaluer les engagements que prendront, s'ils sont élus, les tenants du pouvoir comme celles et ceux qui aspirent à prendre leur place dans les travées de assemblées nationales, régionales et locales.

De la même façon que Denis Sassou N'Guesso a parcouru pendant des semaines le territoire national afin de présenter son programme pour son nouveau quinquennat, de la même façon les élus comme les candidats qui espèrent se faire élire doivent descendre dès à présent sur le terrain : pour mieux mettre en valeur le bilan de leur action ces dernières années, ou pour faire valoir leur capacité à agir sur la voie du progrès dans tous les domaines. Si la campagne électorale pour ces deux scrutins n'a pas débuté, rien n'empêche les futurs candidats de démontrer sans attendre leur capacité d'agir dans le bon sens.

Se projeter dans le futur proche et lointain afin d'attirer vers soi le regard, l'oreille, puis au final le vote des électrices et des électeurs est, si l'on réfléchit bien, l'un des principaux ressorts du système démocratique que nous avons su construire au sortir des guerres civiles de la fin du siècle précédent. Mieux vaut en tirer les conséquences sans attendre si l'on ambitionne d'être élu dans les mois à venir. L'Histoire est là, en effet, pour démontrer que cette anticipation, dès lorsqu'elle est raisonnable, concrète, pratique, respectueuse des règles démocratiques, est l'un des principaux ressorts de la victoire politique.

Voyons donc si ces remarques de simple bon sens, formulées une nouvelle fois dans les colonnes de ce quotidien, seront entendues par celles et ceux auxquels elles s'adressent.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Des élus sortants perplexes

Le mandat des actuels parlementaires prendra fin au terme des prochaines élections législatives et locales. La plupart d'entre eux présentent un bilan assez mitigé.



Le ministre Itoua présidant la réunion de l'Opep en visioconférence DR

Avec plus de quatorze mois d'arriérés des émoluments, la quatorzième législature aura été l'une des plus difficiles que le Congo a connues en 61 ans d'indépendance. Pendant les cinq ans de la législature, les députés n'ont pas reçu des véhicules de fonction. Toutes ces difficultés ne leur ont pas permis d'effectuer des descentes à la base à la fin de chaque session parlementaire comme le stipulent les textes régissant le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Alors que la majorité, sinon la quasi-totalité des élus, nourrit l'ambition de se représenter lors des futures échéances électorales. La question que l'on se pose est celle de savoir quel argument ces derniers devront faire valoir pour tenter de convaincre leurs futurs électeurs.

La troisième législature au niveau du Sénat n'est pas, elle aussi, épargnée par les effets des crises sanitaire, économique et financière qui frappent le Congo depuis quelques années. En effet, bien qu'élus au scrutin universel indirect, les sénateurs connaissent les mêmes problèmes que les députés. Outre le manque de moyens roulants liés à leur fonction, le montant des salaires impayés s'élevait à plus de

neuf milliards FCFA au mois d'août 2021. « Le gouvernement, par la voix de son Premier ministre, a pris acte de cela. Le tout lui revient pour apporter des solutions, au fur et à mesure. Il s'agit d'un droit pour les parlementaires, établi par le règlement intérieur qui a valeur de loi organique. Nous avons mis en place des commissions mixtes de travail regroupant les membres du gouvernement et des bureaux des deux chambres pour examiner le problème et parvenir à l'apurement », expliquait le ministre d'Etat, en charge des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, à l'issue de la séance de travail entre le gouvernement et le Parlement le 17 août dernier.

A la réponse de la question du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, sur le problème des véhicules des parlementaires, Pierre Mabiala, qui accompagnait le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, s'était voulu rassurant. « Dans ce dossier, nous sommes aussi sur la bonne voie parce que le gouvernement travaille sans relâche pour y apporter de solutions. Des avancées conséquentes ont été dégagées, au courant du mois de septembre, il y aura encore un

autre acompte et les députés auront leurs véhicules de fonction parlementaire », rassurait-t-il.

Elus au suffrage universel direct au même titre que les députés, les conseillers départementaux et municipaux traversent eux aussi une situation très difficile. Dans certaines assemblées locales, les arriérés de traitement sont estimés à plus de cinquante mois. De quoi inquiéter les élus locaux qui répartiront aux urnes à l'occasion des élections locales.

« Nous avons été élus pour faire des actions et avons donné des promesses à nos mandants, dans huit mois nous repartirons chez ces citoyens, qu'est-ce que nous allons leur dire ? Nous n'aurons pas des armes pour leur expliquer parce qu'ils ne nous comprendront pas », s'inquiétait le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, le 9 novembre dernier, lors d'une séance de travail entre les bureaux du Sénat et de la mairie de Brazzaville.

Face à ce tableau peu reluisant, les candidats aux futures élections législatives et locales devraient se préparer en conséquence pour affronter leurs potentiels électeurs.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Les défis de la présidence congolaise de l'Opep

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) fait face, en ce début de l'année 2022, au défi de la reprise de la demande d'or noir après le choc de la crise sanitaire. Lors de la première réunion sous la présidence congolaise de l'Opep en visioconférence, le 3 décembre, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a insisté sur le dialogue entre les pays producteurs et les consommateurs.

La République du Congo a la mission de porter la voix de l'Opep pendant les rencontres internationales durant les douze prochains mois. Le principal défi, à en croire Bruno Jean Richard Itoua, est l'ouverture du dialogue entre les producteurs de pétrole et les consommateurs, en vue d'assurer l'équilibre du marché pétrolier et de répondre à des préoccupations liées à la transition énergétique.

L'Opep doit jouer son rôle de régulateur du marché pétrolier dans le but d'en assurer la stabilité, l'évolution de la production et des prix. « Nous agissons sur l'offre et la demande. En même temps que nous agissons sur l'offre, nous regardons aussi la demande. C'est pour cela, qu'il faut tenir ce dialogue entre les producteurs et les consommateurs. La présidence congolaise devra créer les conditions pour que le marché soit rassuré par les décisions de l'Opep », a indiqué le ministre congolais des Hydrocarbures.

Cette présidence de l'Opep est surtout une occasion pour le gouvernement congolais d'accroître la visibilité du pays, de nouer de partenariats avec d'autres pays pétroliers et d'attirer de nouveaux investisseurs dans la destination République du Congo. Il faut savoir que le Congo est confronté à la rareté des ressources due principalement à la crise économique aggravée par la pandémie de covid19.

Un autre défi de la présidence congolaise est celui d'expliquer la vision de l'Opep sur la transition



Le ministre Itoua présidant la réunion de l'Opep en visioconférence/DR

« ...La demande actuelle en énergie ne peut être couverte uniquement par les énergies renouvelables. Nous avons encore besoin de mix énergétique composé en grande partie du pétrole et du gaz, ainsi que de l'énergie renouvelable. Et nous pouvons neutraliser les émissions de carbone, grâce à la séquestration de carbone par le biais de l'agroforesterie »

énergétique et son choix du mix énergétique. L'organisation se dit être interpellée par les alertes données par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur les effets dévastateurs des activités de l'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon). Parmi les mesures suggérées par le GIEC figure la limitation de la production de l'énergie fossile, à l'origine de l'émission de gaz à effet serre. « Nous estimons, au niveau de l'Opep, que cette proposition n'est pas possible, car la demande actuelle en énergie ne peut être couverte uniquement par les énergies renouvelables. Nous avons encore besoin de mix énergétique composé en grande partie du pétrole et du gaz, ainsi que de l'énergie renouvelable. Et nous pouvons neutraliser les émissions de carbone, grâce à la séquestration de carbone par le biais de l'agroforesterie », a estimé Bruno Jean Richard Itoua.

Rappelons que la première réunion extraordinaire de l'Opep sous la présidence congolaise était consacrée à la désignation du nouveau secrétaire général, le Koweïtien Haitham Al Ghais, en remplacement du Nigérian Mohammed Barkindo dont le mandat arrivera à terme en août prochain. Le secrétaire général de l'Opep n'a pas de pouvoir exécutif, mais représente la figure publique de l'organisation et fait parfois office de diplomate pour faciliter les discussions entre des parties.

Fiacre Kombo

JUSTICE

Actualisation de la loi sur la lutte contre la corruption

La loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées, appliquée depuis plus d'une décennie, sera actualisée pour l'adapter aux normes juridiques nouvelles, en élargissant le champ des personnes justiciables : hauts fonctionnaires de l'Etat, responsables des partis politiques...

En terme d'innovation, le texte en projet, tout en reprenant les dispositions pertinentes de la loi de 2009, renforce les aspects de prévention et de pédagogie contre les infractions visées. Par ailleurs, il élargit le champ des personnes justiciables en étendant ses dispositions aux agents publics situés à un certain niveau de l'Etat et de l'administration publique, y compris à certains responsables de partis politiques dans des conditions précisées.

Le projet de loi portant prévention et lutte contre la corruption et les infractions assimilées a été présenté, il y a quelques jours, lors du dernier Conseil de ministres de l'année qui vient de s'achever, par le ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones. « Le projet de loi doit permettre d'intégrer certains standards communau-



Actualiser la loi sur la corruption pour lutter contre ce fléau

taires, régionaux et internationaux, ainsi que des dispositions renforçant les conditions de pré-

vention des infractions. Le texte doit aussi aider à l'instauration d'un nouvel état d'esprit dans

notre pays face à la corruption et autres infractions assimilées », précisait le compte-rendu du

Conseil des ministres.

Signataire de plusieurs instruments internationaux en matière de lutte contre la corruption, le Congo veut honorer ses engagements à travers la réactualisation de cette loi. Une manière aussi de ne pas rester en marge de l'évolution. Le pays est, en effet, signataire de la Convention des Nations unies de lutte contre la corruption ; la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption; le Traité de Port-Louis du 17 octobre 1993 portant organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique; les six directives Cémac relatives à l'harmonisation de la gouvernance dans les finances publiques et le règlement Cémac du 11 avril 2016, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

Rominique Makaya

COVID-19

L'année 2022 peut marquer la fin de la phase aigüe de la pandémie

L'optimisme est exprimé par le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Ghebreyesus, qui pense que la nouvelle année peut marquer la fin de la phase aigüe du coronavirus.

Depuis 2020, le monde a enregistré 5,3 millions de décès de la covid-19, dont 1,8 million en 2020 et 3,5 millions en 2021, selon l'OMS. Actuellement, les variants Delta et Omicron font grimper des records de contamination. Le directeur général de l'OMS se dit « très préoccupé » par le fait que le variant Omicron, plus transmissible, ne conduise à « un tsunami de cas ». Il a mis les dirigeants du monde au défi de vacciner 70% de leur population d'ici le milieu de 2022. A la fin de l'année 2021, 92 des 194 États membres ont raté cet objectif, du fait que les pays à faible revenu n'ont reçu qu'un approvisionnement limité, selon le patron de l'OMS. « 40%, c'était faisable. Ce n'est pas seulement une honte morale, cela a coûté des vies et a fourni au virus des opportunités de circuler sans contrôle et de muter », a-t-il déploré. Il pense que les doses de rappel des pays riches pourraient faire échouer les pays à faible revenu. Le directeur général de l'OMS a appelé les pays riches

et les fabricants à travailler de concert pour atteindre l'objectif de 70% d'ici à juillet 2022. Tedros Ghebreyesus a présenté de nouveaux objectifs, invitant les pays riches à « dépasser le nationalisme à court terme et à protéger la population et les économies contre de futurs variants en mettant fin aux inégalités mondiales en matière de vaccins », ajoutant: « Nous avons 185 jours pour atteindre la ligne d'arrivée et atteindre 70% d'ici le début du mois de juillet 2022. Et le compte à rebours commence maintenant ». Mais la victoire nécessiterait de la science, des solutions et de la solidarité, a-t-il rappelé, déplorant que la politique l'emporte sur la solidarité. « Le populisme, le nationalisme étroit et la théaurisation des outils de santé, y compris les masques, les thérapies, les diagnostics et les vaccins par un petit nombre de pays ont sapé l'équité et créé les conditions idéales pour l'émergence de nouveaux variants », a indiqué le patron de l'OMS, tout en regret-

tant la désinformation croissante sur la pandémie. Concernant le futur, il a noté l'apparition de nouveaux variants résistants aux vaccins actuels, ce qui nécessiterait des adaptations vaccinales. Il a appelé à un nouvel accord entre les nations, « un pilier clé » d'un monde mieux préparé pour faire face à la prochaine maladie. L'unité de tous les pays sollicitée pour mettre fin à la pandémie Malgré que l'année 2021 a été mouvementée, le monde sait comment mettre fin à la pandémie et promouvoir la santé pour tous en 2022, selon lui. Pour se tourner vers l'avenir, Tedros Adhanom Ghebreyesus a fait le point sur les nouveaux outils de prévention et traitement de la pandémie, et pour réduire la mortalité. Néanmoins, certains

pays ont fait montre d'« un nationalisme obtus et ont amassé les vaccins », ce qui a menacé l'équité et engendré les conditions idéales pour l'émergence du variant Omicron, d'après lui. « Si nous mettons fin aux inégalités, nous mettons fin à la pandémie », pense-t-il. « Alors que nous entamons la troisième année de cette pandémie, je suis convaincu qu'elle sera celle au cours de laquelle nous y mettrons fin, mais uniquement si nous œuvrons ensemble », a martelé le chef de l'OMS, notant des avancées et des progrès. Pour l'année 2022, synonyme de nouvelles résolutions, il a appelé à mettre fin à la pandémie. A condition que tous les pays s'unissent pour atteindre l'objectif mondial de vacciner 70 % de leur popu-

lation d'ici la mi-2022 ; que les gouvernements aient recours à des mesures sociales et de santé publique adaptées (dépistage, séquençage et notification des variants par tous les pays...) ; à porter un masque, garantir la distanciation physique, éviter les foules ; à mettre en place un cadre mondial plus solide pour la sécurité sanitaire mondiale ; et à investir dans des soins de santé primaires plus solides. Lors de ses vœux pour 2022, le président français, Emmanuel Macron, a déclaré, à son tour, qu'il y avait « de vraies raisons d'espérer » au vaccin et que « 2022 serait peut être l'année de sortie de l'épidémie ». Grâce au vaccin, « nous pourrions ainsi surmonter cette vague », a-t-il ajouté.

Noël Ndong

Record mondial de plus d'un million de cas rapportés lundi aux Etats-Unis

Les Etats-Unis, confrontés à une inquiétante cinquième vague de covid-19 alimentée par le variant Omicron, ont enregistré un record mondial de plus d'un million de cas rapportés lundi après le long week-end du Nouvel An, selon les données de l'université Johns Hopkins.

Le nombre de cas rapportés sur 24 heures s'établissait lundi soir à 20h 30 (01H30 GMT mardi) à 1 080 211. Il est cependant à prendre avec précautions car le nombre de cas enregistré le lundi est généralement très élevé, surtout après un week-end de trois jours comme c'était le cas pour le Nouvel An aux Etats-Unis.

C'est néanmoins plus du double de cas enregistrés lundi dernier, après le week-end de trois jours de Noël, où plus de 489 000 infections avaient été comptabilisées par l'université.

La moyenne de cas sur sept jours, jugée plus significative par les experts, s'établissait elle lundi soir à près de 486 000 cas quotidiens. Omicron est désormais le variant dominant aux Etats-Unis et représentait environ 59% des nouveaux cas sur la semaine qui s'est achevée au 25 décembre, selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Les décès et hospitalisations aux Etats-Unis ont aussi récemment augmenté mais dans une bien moindre mesure. Mais ils pourraient encore

grimper, étant donné qu'ils atteignent généralement leurs pics après celui de la courbe des contaminations. Près de 206 millions d'Américains, soit 62% de la population, sont pleinement vaccinés contre la covid-19 selon les CDC, et 69 millions ont, en outre, reçu une dose de rappel. La précédente moyenne record enregistrée par les Etats-Unis lors des précédentes vagues était de 258 000 cas quotidiens sur la semaine du 5 au 11 janvier 2021.

AFP

BRAZZAVILLE

Un incendie se déclare dans une crèche sans dégâts humains

Dans la matinée du 4 janvier, le feu s'est déclaré au complexe Crèche-pouponnière-garderie, à Mougali. L'établissement, appartenant au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, accueille des enfants dont l'âge varie entre 0 et 3 ans.



Un des bâtiments touchés par le feu

Le sinistre a fait des dégâts matériels et l'évaluation est en cours. Tous les enfants ont été mis à l'abri et leur intégrité physique n'a pas été directement menacée.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour éteindre le feu qui commençait à s'étendre à d'autres compartiments du bâtiment. L'origine de l'incendie n'a pas été formellement établie.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, s'est rendue en urgence sur les lieux pour toucher du doigt la réalité. Choquée de voir cet établissement scolaire de prise en charge des enfants en feu, elle a souligné que les services habilités vont se mettre à l'oeuvre pour une évaluation approfondie et entamer la réhabilitation.

A dire vrai, l'incendie n'est pas synonyme de l'arrêt des cours. Selon la directrice du complexe, Virginie Itoua Onanga, les activités ne sont pas interrompues. Le centre dispose des salles susceptibles d'abriter les pensionnaires de la pouponnière.

Rominique Makaya

GASTRONOMIE

Le chef congolais Dieuveil Malonga, explorateur culinaire de l'Afrique

Dieuveil Malonga aime les grands-mères. La sienne, qui au Congo lui a transmis la passion de la cuisine, et celles qu'il a rencontrées à travers tout le continent, pour apprendre d'elles les secrets de la gastronomie africaine.

Le jeune chef congolais, passé par l'Allemagne et la France, puise dans leurs savoirs traditionnels pour créer sa cuisine afro-fusion, remarquée ses dernières années. « Je voyage dans différents pays, j'apprends des grands-mères et ensuite je prends ces vieilles recettes et je les amène dans mon laboratoire ici et j'essaie, avec mes chefs, d'y amener une touche de modernité », explique-t-il dans son restaurant de Kigali, au Rwanda.

De ses périples dans trente-huit pays d'Afrique, le chef âgé de 30 ans ramène des techniques, comme le boucanage ou la fermentation, mais aussi des épices et condiments. Petits piments de Côte d'Ivoire, noix de pépè du Cameroun et autres chenilles mbinzo du Congo occupent un mur entier de son restaurant.

Si l'afro-fusion existe depuis très longtemps, le calme et discret Malonga reconnaît avoir contribué - aux côtés d'autres chefs comme le Sénégalais Pierre Thiam - à mettre l'Afrique sur la carte des foodies du monde entier. « Il se passe quelque chose maintenant en Afrique, et les gens s'intéressent à mieux connaître la cuisine africaine », assure celui qui a cofondé

la plateforme « Chefs in Africa », regrettant que cette gastronomie soit souvent réduite au riz, mafé, (poulet) yassa. « Il y a une immense diversité. Prenons l'exemple du Nigeria (...) en une journée vous pouvez manger plus de vingt types de plats.

Une enfance heureuse près de Brazzaville

Dieuveil Malonga est né près de Brazzaville où, malgré le décès de ses parents, il vit « une enfance très heureuse au sein d'une communauté très solidaire ». A 13 ans, il est accueilli en Allemagne dans la famille d'un pasteur et intègre une école renommée de cuisine, à Münster. Diplômé et remarqué lors de concours, il travaille dans plusieurs restaurants allemands, dont le triple étoilé au guide Michelin Aqua de Wolfsburg, puis en France, à l'hôtel Intercontinental de Marseille. Mais quelque chose manque, alors Malonga part voyager deux ans en Afrique. « La clé de ce qui m'arrive aujourd'hui », explique-t-il.

Tombé amoureux du Rwanda, il y ouvre en 2020 Meza Malonga. La « table de Malonga », en kiswahili,

attire une clientèle de locaux aisés, expatriés et touristes. Passionné de produits, le chef aime à déambuler dans les allées de la ferme de Nyamata, à une heure de Kigali, où il s'approvisionne en herbes aromatiques et fleurs comestibles. Une « chance », qu'il n'aurait pas en Europe, admet-il. D'ici 2023, Dieuveil Malonga veut aller « plus haut, créer quelque chose de grand » en ouvrant dans la région très rurale de Musanze (nord), aux pieds des volcans des Virunga et de leurs célèbres gorilles, un nouveau restaurant. Plus haut de gamme, plus cher, le deuxième Meza Malonga se verra à la fois « expérience » et un « village d'innovation culinaire », où l'essentiel des aliments sera produit sur place, mais aussi un centre de formation. A Kigali, Malonga travaille avec dix jeunes cuisiniers, essentiellement rwandais mais aussi burundais, ougandais, tanzaniens qui, tout en préparant la salle ou en dressant méticuleusement les assiettes, louent sa capacité à se mettre en retrait et « autoriser à créer ». A Musanze, le chef-apprenti souhaite en former beaucoup plus, recrutés à travers le continent, pour continuer la transmission.

D'après AFP

AFRIQUE DE L'EST

Wang Yi entame une visite de travail dans trois pays

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a entamé, le 4 janvier, une visite de quatre jours en Afrique, qui le conduira tour à tour en Erythrée, au Kenya et aux Comores.

La tournée du ministre chinois sera consacrée à la coopération économique, technologique, militaire, aux vaccins contre la covid-19 et aux questions de sécurité. Pour Pékin, l'objectif est de renforcer ses liens est-africains dans un contexte sécuritaire dégradé. En effet, la dégradation de la situation sécuritaire dans la Corne de l'Afrique préoccupe la Chine.

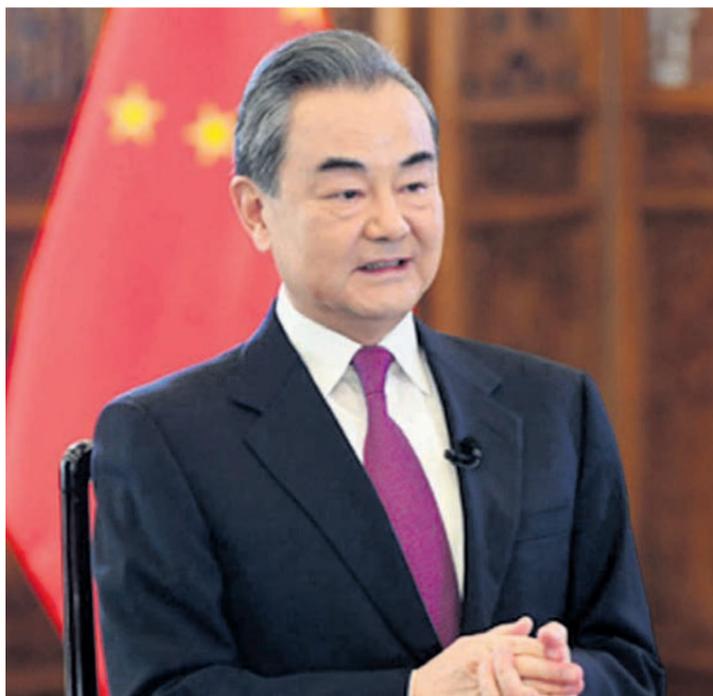
« Si des conseillers de l'armée populaire de libération sont présents en Afrique, en cas de conflit la voie chinoise pour évacuer les employés de nos entreprises est basée sur la négociation avec nos partenaires africains. Nous manquons encore d'expérience en matière de sécurité. Pékin veut contribuer à la construction d'une grande muraille immunitaire au bouclier sanitaire des pays en développement », confiait Wu Peng en

amont de sa tournée africaine.

« Nous sommes plus sur le volet financier, si la population n'a pas de travail, les groupes terroristes ont plus de facilité à recruter des combattants », a ajouté le directeur général du département Afrique du ministère chinois des Affaires étrangères, Wu Peng, lors d'une conférence de presse en visioconférence.

Rappelons que dans le cadre de la lutte contre la covid-19, un milliard de doses de vaccins supplémentaires, dont 600 millions sous forme de dons, ont été promises par le président chinois, à l'occasion du dernier sommet sino-africain de Dakar.

« Nous avons une coopération en matière de coproduction de vaccin avec l'Égypte, le Maroc et l'Algérie, et nous sommes en discussions avec le Nigeria sur le sujet. Nous prenons bien sûr en compte les demandes venues d'autres pays



Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi

« Nous sommes plus sur le volet financier, si la population n'a pas de travail, les groupes terroristes ont plus de facilité à recruter des combattants »

de l'Afrique sub-saharienne, mais cela ne dépend pas que de notre volonté», a déclaré le directeur Afrique du ministère chinois des Affaires étrangères.

« Il faut aussi que les capacités industrielles de ces pays soient en mesure de construire ces unités de productions de vaccins. Nous avons en tous cas cette volonté d'étendre cette coopération médicale, pas simplement d'ailleurs en termes de vaccins covid-19, mais également dans d'autres domaines de la santé », a estimé Wu Peng.

Depuis 1991, la diplomatie chinoise consacre son premier voyage officiel de l'année à l'Afrique. C'est la deuxième fois que le ministre chinois des Affaires étrangères se rend sur le continent en un peu plus d'un mois après le sommet Chine-Afrique.

Yvette Reine Nzaba

TRANSITION AU MALI

Le PSDA rejette la proposition de la junte

Suite aux décisions prises par les militaires au pouvoir de prolonger la transition de cinq ans supplémentaires au Mali, le Parti social-démocrate africain (PSDA), dirigé par Ismaël Sacko, a aussitôt rejeté cette suggestion.

Le PSDA estime que le débat de cinq ans demandé par la junte est « irresponsable », et demande aux Maliens de ne plus reconnaître les autorités de transition à partir du 27 février.

L'échéancier proposé par la junte table sur la tenue d'un référendum constitutionnel en janvier 2024, sur des élections législative et sénatoriale, couplées en novembre 2025 et sur une élection présidentielle, au plus tard en décembre 2026. Par ailleurs, Ismaël Sacko appelle à l'union pour que à partir du 27 février, date à laquelle les autorités de la transition s'étaient engagées à organiser un scrutin soient déclarées illégitimes et « qu'une autre équipe, que nous choisirons entre Maliens, prenne la direction du Mali ».

En outre, le président du PSDA demande aux dirigeants de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), qui se réuniront en sommet extraordinaire, le 9 janvier à Accra, au Ghana, « d'être ferme contre la junte » pour « sortir le pays de cette impasse ».

« Nous sommes dans l'impasse parce que nous craignons que la CEDEAO sanctionne le pays, parce que nous avons une population qui pourrait être demain à court de moyens et de nourriture... », a déclaré Ismaël Sacko.

Yvette Reine Nzaba et Mondésire Ikando (stagiaire)

AFRIQUE DU SUD

La justice a entamé le procès dans l'affaire d'incendie criminel

Le tribunal de la ville sudafricaine du Cap a entamé, mardi, le procès dans l'affaire d'incendie criminel contre le parlement du pays, dans laquelle un homme de 49 ans est soupçonné. C'est ce qu'a fait savoir la chaîne de télévision locale NCA.

La source a diffusé des images du suspect devant le tribunal poursuivi pour vol et incendie criminel. Le juge a décidé de maintenir le suspect Zandile Christmas Mafe en détention jusqu'au 11 janvier. Le tribunal a donc accédé à la demande des enquêteurs de disposer d'un délai supplémentaire pour préparer une réponse à la demande de libération sous caution du suspect. L'accusation a également déclaré que le montant des dommages causés par l'incendie n'a pas encore été établi, ce qui est nécessaire pour déterminer la gravité de l'infraction. Toutefois, le parquet n'a pas exclu que de nouvelles charges puissent être retenues contre le suspect de l'incendie criminel.

Zandile Christmas Mafe avait été arrêté le 2 janvier au sein du Parlement sud-africain. Il a été interrogé par la police pendant quelques heures. Selon les données, il avait pénétré dans le bâtiment du Parlement à environ 2h 00, heure locale. Le feu s'était survenu au sein du Parlement dans trois heures et maîtrisé dimanche matin. Quarante pompiers continuent de travailler sur place. Le feu a presque entièrement dévasté deux sur trois bâtiments du Parlement mais sa célèbre bibliothèque a miraculeusement été épargnée.

Tass

COMMERCE

Les Etats-Unis retirent le Mali, la Guinée et l'Éthiopie de l'Agoa

La représentante des Etats-Unis au Commerce extérieur, Katherine Tai, a annoncé le retrait du Mali, la Guinée et l'Éthiopie du programme de préférence commerciales de l'Agoa, l'accès au marché américain sans droits de douane pour les exportateurs. En cause, des actions prises par ces trois gouvernements jugées en violation avec les principes de l'accord, selon Washington.

Les Etats-Unis ont retiré le Mali, la Guinée et l'Éthiopie du programme de préférences commerciales de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), a annoncé, l'ambassadrice Katherine Tai, représentante des États-Unis au commerce extérieur. Ces trois pays n'ont plus accès au marché américain sans droits de douane pour leurs exportateurs à compter du 1er janvier 2022. « Les États-Unis ont exclu aujourd'hui l'Éthiopie, le Mali et la Guinée du programme de préférences commerciales de l'Agoa, en raison d'actions prises par chacun de leurs gouvernements en violation des statuts ». Cette loi permet aux pays d'Afrique subsaharienne d'exporter vers les États-Unis sans droits de douane. L'ambassadrice Katherine Tai a indiqué que l'administration américaine est « préoccupée par le changement anticonstitutionnel de gouvernement en Guinée et au Mali, et par les violations flagrantes des droits de l'homme, internationalement reconnues, perpétrées par le gouvernement éthiopien et d'autres parties au milieu du conflit qui s'étend dans le nord

de l'Éthiopie », a-t-elle dit.

Et d'ajouter : « Les États-Unis exhortent ces gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux critères statutaires afin que nous puissions reprendre nos précieux partenariats commerciaux ». Elle a motivé la décision de son pays en ces termes. Pour la Guinée, elle doit être suspendue « pour n'avoir pas établi ou n'avoir pas fait de progrès continus vers l'établissement de la protection de l'État de droit et du pluralisme politique ». Pour le Mali « pour ne pas avoir établi, ou ne pas faire de progrès continus vers l'établissement, la protection de l'État de droit, du pluralisme politique et des droits des travailleurs internationalement reconnus, et pour ne pas lutter contre les violations flagrantes des droits de l'homme internationalement reconnus ». Et pour l'Éthiopie, c'est à cause du conflit avec les rebelles du Tigré. Ces sanctions privent Bamako, Conakry et Addis-Abeba des exonérations américaines de frais de douane sur les exportations. En 2020, l'Éthiopie a exporté vers les

Etats-Unis pour 525 millions de dollars, la Guinée pour 10 millions de dollars et le Mali pour 2,2 millions de dollars.

L'Agoa, (African Growth Opportunities Act), Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique, est une loi américaine votée et promulguée en mai 2000 par le Congrès américain, sous l'égide du Président Bill Clinton. Elle permet aux pays de l'Afrique Subsaharienne d'exporter sur le marché américain sans droit de douanes. Avant, seule l'Organisation mondiale du commerce était le seul cadre de coopération entre certains pays africains et les Etats-Unis. Ce cadre de coopération avait pour seul avantage le Système généralisé des préférences, qui prévoyait des mesures préférentielles admettant l'entrée en franchise des droits de douanes pour plus de 4650 produits. La situation actuelle de coopération a prolongé le système généralisé des préférences en y ajoutant environ 1800 nouveaux produits exploitables portant ainsi à 6300 produits pour une exploitation encore plus diversifiée.

Noël Ndong

SANZAS-TROPHÉES DES CRÉATEURS

Huit récipiendaires pour la 19^e édition

La cérémonie de remise des Sanzas, le trophée des créateurs marquant les dix-neuf luminaires de ce concept, s'est déroulée dans le strict respect des mesures barrières, sous les auspices de son promoteur-manager, Beethoven Henry Germain Yombo.

L'un des concepts majeurs du Groupe Pella Yombo (GPY), aux côtés de « La Nuit du Congo à ... » et du festival Couleurs du Congo « Festi Coco », les Sanzas, le trophée des créateurs, sont une vitrine d'évaluation, d'émulation et de vulgarisation de la créativité culturelle. Ils récompensent les créateurs, de leur vivant, dans les différentes catégories telles la mode, la sculpture, la peinture, la littérature, le cinéma, le théâtre, la musique, la reconnaissance...

C'est en vue de combler le vide constaté au Congo, en matière de prix d'encouragement culturel et aussi de rendre pratique l'interpellation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, que le Groupe Pella Yombo, sous la férule de son promoteur-manager, a créé le 15 octobre 2003 les Sanzas, le trophée des créateurs. Le chef de l'Etat déclarait notamment: « *Au niveau de la culture et des arts, expression de notre génie créateur, il y a un besoin réel d'une plus grande attention de la communauté nationale* ». Depuis lors, ce groupe produit sans discontinuer cet événement qui est aujourd'hui à sa dix-neuvième édition.

Au nom de l'équipe managériale de ce trophée dont il a l'exaltante charge de manager les destinées, Beethoven Henry Germain Yombo a mentionné que cela fait déjà dix-neuf luminaires qu'ils voient défiler en file indienne de virtuoses artistes, heureux lauréats du trophée des créateurs pour leur apport à l'expression enjouée de leurs compatriotes, consom-



Kevin Mbouande Mbenga recevant le prix de meilleur créateur culturel/DR

mateurs enthousiastes des produits artistiques dont les auteurs ne mesurent certainement pas à juste titre l'impact positif sur le quotidien vital de ces derniers.

« *Dix-neuf luminaires que des jeunes et des moins jeunes se sont révélés porteurs émérites de la flamme nationale de nos arts et lettres qui allaient dépasser les frontières de notre nation pour aller tutoyer sur la scène internationale leurs homologues dans des challenges du continent et bien au-delà. Dix-neuf luminaires que cette belle fête sonne la trompette pour célébrer nos héros. Dix-neuf luminaires ! Oh ! N'est-ce pas le bel âge où chez les hu-*

mains, prend fin l'adolescence ? Dix-neuf luminaires ! Les Sanzas marquent une pause-café et s'interrogent. Quel bilan en termes de moisson ? », s'est-il interrogé.

Pour le promoteur-manager des Sanzas, dix-neuf ans c'est un âge où le corps aime la danse, dans la cadence d'un rythme d'une musique bien de « chez nous ». Il a salué aussi l'entrée triomphale de la Rumba congolaise dans l'arène du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Dubitatif comme le Groupe Pella Yombo, l'artiste congolais qui se compare à ses pairs d'Afrique et d'ailleurs n'est pas fier de son statut. Il semble être le parent

pauvre de la famille politique et sociale, a-t-il dit. « *On ne lui reconnaît, en effet, ni le mérite ni le talent qui souvent se révèlent avec bonheur paradoxalement ailleurs que dans les limites de notre... généreuse République. Les Sanzas, le trophée des créateurs, seraient bien heureux d'avoir des challengers au niveau national pour débusquer tous ces talents qui peinent à se révéler à l'univers, alors que tout le monde les voit, les entend et partage leurs ambitions* », a-t-il martelé.

Il y a plus de trois décades déjà que le Groupe Pella Yombo se déploie activement au profit de la culture nationale mais cette action trouve-

t-elle, du côté des pouvoirs publics et des forces vives de la nation, un écho favorable de nature à l'encourager à poursuivre ses challenges aux côtés des autres forces de la maison Culture et Arts ?, s'est interrogé Beethoven Henry Germain Yombo.

Comme un plaidoyer, il a indiqué que pendant plus de trois décades de vie active à côté de l'Etat congolais, et si des gouvernants pouvaient acter leur rêve de mise en place d'une politique culturelle, la philosophie des concepts du Groupe Pella Yombo gagnerait en retombées culturelles nationales. Car, des mécènes sont là qui n'attendent que la mise en place d'un espace de dialogue et d'échange avec les pouvoirs publics pour promouvoir les créateurs qui essaient le pays.

Les récipiendaires

Sculpture : Patrice Samba ; Peinture : Gerly Mpo ; Mode : Tiana Tchikou Pembey ; Littérature : Florent Sogni Zaou ; Cinéma : Mike Yombi ; Théâtre : Black Panthère ; Musique : Afara Tchena, créateur de la danse « Omongo mouamou » ; Meilleur créateur culturel et prix spécial du jury : Kevin Mbouande Mbenga.

Instrument de musique traditionnelle dans la société congolaise, la Sanza est aussi appelée instrument du marcheur solitaire, comme aimait à le relever l'un de ses promoteurs, Antoine Moundanda. Et le rendu de ce trophée est une création de Virgile Mounkala, sculpté sur de l'ébène. Il reflète le créateur en passion et en ardeur.

Bruno Okokana

CAMEROUN

Entre séparatistes anglophones et jihadistes, une menace bien réelle pour la CAN

Menaces des séparatistes armés anglophones d'un côté, risques d'attaques des jihadistes de Boko Haram et du groupe Etat islamique (EI) de l'autre, la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) ouvrira dimanche au Cameroun dans un contexte sécuritaire tendu.

En plus de la pandémie de Covid-19 et de la nouvelle vague du variant Omicron, qui ont suscité d'intenses spéculations sur un report de la compétition phare du ballon rond sur le continent, la sécurité est l'autre grand défi des organisateurs dans ce pays en situation de guerre sur une partie de son territoire.

Depuis quatre ans, les régions habitées principalement par la minorité anglophone - du Sud-Ouest et du Nord-Ouest sont en proie à un sanglant conflit entre des groupes armés qui réclament l'indépendance en multipliant les attaques meurtrières et les forces de sécurité qui mènent une répression impitoyable.

Les violences ont fait plus de 3.500 morts et plus de 700.000 déplacés dans l'Ouest, et les civils pris en tenaille sont les

principales victimes de crimes et d'exactions des deux camps, selon des ONG internationales et l'ONU.

Certains groupes armés ont promis de perturber la compétition et envoyé des lettres de menace aux équipes du groupe F (Tunisie, Mali, Mauritanie et Gambie) qui vont jouer à Limbé et s'entraîner à Buea, respectivement station balnéaire et chef-lieu de la région du Sud-Ouest.

Des menaces très sérieuses

« *Les menaces sont très sérieuses* », estime Blaise Chamango, responsable de l'ONG Human Is Right, établie à Buea. « *Mercredi, il y a eu une explosion à Limbé dans une vente à emporter, c'est un message fort* », assure-t-il.

« *Le gouvernement a déployé les soldats lourdement armés*

sur presque tous les carrefours de Buea et Limbé notamment. Les forces de défense et de sécurité opèrent des arrestations et des fouilles systématiques dans plusieurs quartiers », détaille Blaise Chamango.

Rien ne dit non plus que les séparatistes ne tenteront pas d'agir à Yaoundé ou à Douala, la capitale économique, où ils ont déjà perpétré de petits attentats par le passé.

Vendredi, dans ses vœux télévisés, le président Paul Biya a évoqué plusieurs cas de reddition dans les groupes armés. Mais ils « *continuent de se livrer à des activités criminelles, en multipliant les attaques aux engins explosifs improvisés et les meurtres de civils désarmés* », a prévenu le chef de l'Etat.

Face à la menace, le gouver-

nement affirme que la sécurité sera assurée.

Un dispositif exceptionnel

Dans la capitale Yaoundé, à quelque 250 km à l'est de la frontière des zones anglophones, l'ambiance était lundi beaucoup plus relâchée et seuls quelques agents de sécurité surveillaient d'un œil distrait les derniers préparatifs autour du stade tout neuf d'Olembé, construit pour la CAN et antre de l'équipe nationale, les Lions Indomptables.

« *La situation sécuritaire ne cause du souci véritablement que dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest mais je pense que nos forces de défense ont suffisamment d'expérience pour y répondre* », veut croire James Mouangue Kobil, président de la Commission des droits de l'Homme et professeur de droit

public. « *Le dispositif de sécurité est exceptionnel au regard des enjeux et nous avons eu le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), en janvier 2021, sans incident* », argumente-t-il. Le Cameroun fait également face à une autre menace, dans l'extrême-nord, avec des attaques jihadistes, qui ont toutefois baissé d'intensité depuis la mort en mai dernier d'Abubakar Shekau, le chef de Boko Haram. Le groupe rival Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) a toutefois consolidé son territoire dans la région du Lac Tchad et mène des incursions sporadiques au Cameroun. Les deux pourraient bien profiter de la CAN pour des actions qui frapperaient les esprits, redoutent certains, dans le nord ou à Yaoundé et Douala.

D'après AFP

CAN 2022/GROUPE A

Le Burkina Faso avec Bertrand Traoré, bras de fer pour Njiga

Kamou Malo, le sélectionneur burkinabé, a présélectionné 29 joueurs dont Bertrand Traoré, de retour de blessure. Nasser Djiga, bloqué par son club, devrait manquer à l'appel



Les Etalons, qui disputeront le match d'ouverture face au pays-hôte le 9 janvier, devraient pouvoir compter sur Bertrand Traoré, souvent blessé depuis le début de saison (seulement 7 matches joués avec Aston Villa). L'ancien lyonnais participera à sa 4e CAN, après les éditions 2012, 2015 et 2017 (il n'était pas convoqué lors de l'épopée de 2013).

En revanche, Nasser Djiga ne devrait pas en être : le prometteur défenseur de 19 ans a refusé d'honorer la convocation. Aristide Bancé, le « team manager » des Etalons a dénoncé la pression exercée par le FC Bâle sur le joueur. Rappelons que le Burkina affrontera aussi le Cap Vert et l'Éthiopie.

En préparation à Dubaï, les Etalons ont corrigé le Gabon en match amical dimanche (3-0, buts de Issa Kaboré, 30e, Gustavo Sangaré, 54e, et Dango Ouattara, 60e).

Les 29 Etalons

Gardiens : Hervé Koffi (RSC Charleroi/Belgique), Kilian Nikiema (AOD La Haye/2e division/Pays-Bas), Farid Ouedraogo (Fuenlabadra CF/2e division/Espagne), Aboubacar Sawadogo (RC Kadiogo)

Défenseurs : Edmond Tapsoba (Bayer Le-

verkusen/Allemagne), Issoufou Dayo (RS Berkane/Maroc), Steeve Yago (Aris Limassol/Chypre), Soumaila Ouattara (FUS Rabat/Maroc), Oula Abass Traoré (Horoya AC/Guinée), Issa Kaboré (Troyes/France), Hermann Nikiema (Salitas), Yacouba Nasser Djiga (FC Bâle/Suisse), Patrick Malo (Hassania d'Agadir/Maroc)

Milieux de terrain : Saïdou Simporé (Al Masry/Égypte), Dramane Nikiema (Horoya AC/Guinée), Ismahila Ouedraogo (PAOK Salonique/Grèce), Gustavo Sangaré (Quevilly Rouen Métropole/2e division/France), Bлатi Touré (AFC Eskilstuna/2e division/Suède), Adama Guira (Racing Rioja/2e division/Espagne).

Attaquants : Dango Ouattara (FC Lorient/France), Cheick Ouattara (RS Berkane/Maroc), Zakaria Sanogo (FC Ararat-Arménie/Arménie), Jean Botué (AC Ajaccio/2e division/France), Hassane Bandé (NK Istra/Croatie), Bertrand Traoré (Aston Villa/Angleterre), Abdoul Tapsoaba (Standard de Liège/Belgique), Eric Traor (Pyramids FC/Egypte), Mohamed Konaté (Akhmat Grozny/Russie), Cyrille Bayala (AC Ajaccio/2e division/France).

Camille Delourme

Vingt-huit Requins bleus pour la troisième participation du Cap-Vert



Au Cameroun, le Cap-Vert participera à sa 3e Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec une liste sans surprise de vingt-huit joueurs, dont les quarts de finalistes de 2013 Vozinha, Soares, Djaniny, Mendes et Julio Tavares.

Porté par la génération « Varela-Babanco-Nando » lors des CAN 2013 et 2015, le Cap-Vert arrive au Cameroun avec une équipe plus anonyme au sein de laquelle Djaniny (cinq buts avec Trabzonspor), Kenny Rocha (vingt et un matches de Jupiler League avec Ostende) et le vétéran Julio Tavares (six buts en première division saoudienne) feront office de cadres.

Les Requins bleus, entraînés par Pedro Leitao « Butita », affronteront l'Éthiopie le 9 janvier, le Burkina le 13 puis le Cameroun le 17 janvier.

Le stage et le match amical prévus au Maroc ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Le Cap Vert s'entraîne donc à Praia.

Gardiens : Marcio da Rosa (Montalegre/3e division/Portugal), Keven Ramos (Mindelense), Elver Evora et Vozinha (AEL Limassol/Chypre).

Défenseurs : Diney Borges (FAR Rabat/Maroc),

Joao Paulo Fernandes (Feirense, 2e division/Portugal), Steven Fortes (Ostende/Belgique), Jeffrey Fortes (De Graafschap/2e division/Pays-Bas), Steve Furtado (Beroe Stara Zagora/Bulgarie), Roberto Lopes (Shamrock Rovers/Irlande), Ponck (Istanbul Basaksehir/Turquie), Stopira (Fehervar/Hongrie), Dylan Tavares (Neuchâtel Xamax/2e division/Suisse), Delmiro Mascimento (Aris Limassol/Chypre)

Milieux de terrain : Patrick Andrade (Qarabag/Azerbaïdjan), Nuno Borges (Casa Pia/2e division/Portugal), Jamiro Monteiro (Philadelphia Union/USA), Nenass (Aalesunds/2e division/Norvège), Kenny Rocha (Ostende/Belgique), Marco Soares (Arouca/Portugal).

Attaquants : Djaniny (Trabzonspor/Turquie), Willis Furtado (Jerv/2e division/Norvège), Ryan Mendes (Al Nasr/Arabie saoudite), Garry Rodrigues (Olympiakos/Grèce), Lisandro Semedo (Fortuna Sittard/Pays-Bas), Willy Semedo (Paphos/Chypre), Gilson Tavares (Estoril/Portugal), Julio Tavares (Al Faisaly/Arabie saoudite).

C.D.

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Le derby AS Otohô- JST marque le début de la cinquième journée

La confrontation entre AS Otohô et la Jeunesse sportive (JST) de Talangaï, le 7 janvier prochain au complexe sportif de Kintélé donnera le coup d'envoi des sept rencontres de la cinquième journée de la compétition.



Une séquence du match JST-Otohô/Adiac

AS Otohô-JST, un match qui retient l'attention des adeptes du championnat congolais, puisque les deux équipes se suivent au classement général. Avec un écart de deux points seulement, le vainqueur de cette opposition devra devancer son cooccurrent. En cas de match nul, Otohô gardera son avantage du fait que le champion du Congo, qui compte actuellement 10 pts, est deuxième derrière AC Léopards (12 pts).

La formation de JST, pour sa part, se place à la troisième place du championnat avec 8 pts. Elle devrait profiter de sa réception par Otohô pour faire un bon résultat afin d'annoncer ses couleurs et devancer son adversaire.

Le lendemain, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, FC Kondzo recevra V. Club Mokanda, au moment où Etoile du Congo sera face AS Cheminots. Le 9 du même mois, Nico-Nicoye défiera Inter club et FC Nathalys jouera contre AS BNG. Ces deux matchs auront lieu au complexe sportif de Pointe-Noire. Au même moment, à Brazzaville, Patronage sera aux prises à l'équipe des Diables noirs. De son côté, Cara aura la lourde charge de s'opposer au leader, AC Léopards.

Classement au terme de la 4e journée
AC Léopards 12pts AS Otohô 10pts JST 8 pts BNG 7 pts FC Nathalys 7pts V Club Mokanda 6pts Etoile du Congo 4pts Inter Club 4 pts Cara 4 pts Diables Noirs 3pts AS Cheminots 3 pts Patronage 3 pts FC Kondzo 2 pts Nico-Nicoye 1 pts

Rude Ngoma

DIASPORA

L'école de danse Mama Afrodite célèbre son vingtième anniversaire

2002-2022, Mama Afrodite fête ses vingt ans de danse et musiques afro-métissées dispensées pour tous les âges, sur scène, dans l'espace public ou en studio.

Présentée par les spécialistes comme étant une muse des musiques et des danses d'Afrique (inspiration Guinée et Congo), l'école Mama- Afrodite, dans l'Ile-de-France, dispense des productions phonographiques, livre des spectacles vivants, mène des actions culturelles et favorise des pratiques artistiques.

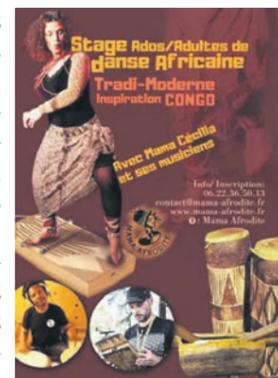
Depuis 2002, elle diffuse aussi régulièrement des spectacles hauts en couleur et propose des pratiques artistiques ayant trait aux cultures africaines et afro-descendantes, principalement dans les domaines de la danse, de la musique et des contes.

Confrontant à la fois tradition et modernité, elle insuffle la rencontre des identités, des artistes, des genres et des savoir-faire afin de nourrir la recherche et la création artistique. Sa démarche s'inscrit dans un mouvement contemporain de métissage et dans une esthétique afro-métissée.

C'est dans ce cadre que depuis 2012, l'école promeut et diffuse les œuvres du groupe «Paris-Kinshasa Express - PKE» de Mama Cécilia et ses musiciens.

À l'occasion de son vingtième anniversaire, l'école tient à remercier, pour tous leurs soutiens multiformes, les mélomanes et artistes ayant eu un parcours dans son établissement.

Marie Alfred Ngoma



Réponse de son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, chef de l'Etat, au message de vœux du corps diplomatique, à l'occasion du Nouvel An 2022

Monsieur le doyen ;

Mesdames et messieurs les ambassadeurs ;

Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales et chefs de missions consulaires ;

Je vous remercie très sincèrement pour les vœux aimables et chaleureux que vous avez formulés, en votre nom et au nom de l'ensemble du corps diplomatique, à l'égard du peuple congolais, de son gouvernement, de mon épouse, de ma famille et à mon endroit personnel.

Veillez accepter, en retour, monsieur le doyen, mes vœux de santé, de bonheur et de succès pour vous-même, pour l'ensemble du corps diplomatique, ici présent, et pour vos familles respectives.

Je formule également, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité aux chefs d'Etat et de gouvernement de vos pays et aux hauts responsables des organisations que vous représentez avec dignité, ici en République du Congo.

Monsieur le doyen ;

Mesdames, messieurs ;

L'année 2021, tout comme l'année 2020 qui l'a précédée, s'est achevée dans un contexte international marqué par la persistance de la pandémie de covid-19, avec des conséquences désastreuses sur les économies des États.

La découverte récente du variant Omicron a encore accentué les incertitudes sur la fin de cette pandémie et poussé certains pays à recourir à la fermeture temporaire de leurs frontières.

Nous nourrissons l'espoir que tous les vaccins actuellement disponibles sur le marché, et qui sont en train d'être administrés, avec une adhésion plus ou moins forte des populations cibles, permettront de lutter efficacement contre cette menace ainsi que les différents variants du virus-souche, responsable de cette maladie.

Pour le bien-être de toute l'humanité, la Communauté internationale devrait accompagner l'Afrique, non seulement dans l'acquisition des vaccins, mais aussi pour leur fabrication sur le continent, sans que les autres pathologies qui sévissent encore en Afrique ne souffrent d'aucune indifférence de la part des scientifiques.

Monsieur le doyen ;

Mesdames, messieurs ;

Mise à part la covid-19, le monde fait également face à des situations sécuritaires et humanitaires très préoccupantes.

Parmi ces défis, il y a cette lancinante crise migratoire qui pourrait devenir une véritable hécatombe pour la jeunesse africaine, en quête de bien-être.

L'Afrique, particulièrement la région du Sahel, continue d'être le théâtre d'actes terroristes ignobles. L'Afrique continue de subir les affres de l'extrémisme violent perpétré par divers groupes armés.

L'instabilité règne encore au Soudan, en République centrafricaine, à l'est de la République démocratique du Congo et en Ethiopie.

Tous ces pays font face à de graves crises qui appellent, de la part de tous, des réponses concertées et coordonnées.

Quant à la situation en Libye que vous avez évoquée à l'instant, elle suscite à nouveau de graves inquiétudes, après le report sine die de l'élection présidentielle, initialement prévue le 24 décembre 2021.

Sur cette question et en ma qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye, je réitère mon engagement à poursuivre la mission qui m'a été confiée.

Avec la même abnégation et le même dévouement, je ne ménagerai aucun effort pour que ce pays frère retrouve la paix et la stabilité.

C'est pourquoi j'invite, avec insistance, tous les candidats en lice pour l'élection présidentielle à privilégier l'intérêt supérieur du peuple libyen et à rechercher un consensus fort autour d'un calendrier électoral réaliste et crédible.

Je ne vois guère d'autre voie de sortie de crise en dehors d'un processus

électoral inclusif et transparent.

Je ne vois guère de bonheur pour les enfants de ce pays si injustement meurtri sans une véritable réconciliation des cœurs.

Travailler à la réconciliation nationale en Libye, telle est précisément la tâche à laquelle s'attèlent résolument l'Union africaine et son Comité de haut niveau sous notre autorité, ce, conformément à la feuille de route définie par la Conférence de Berlin sur la Libye.

Monsieur le doyen ;

Mesdames, messieurs ;

Une autre menace, tout aussi grave pour notre planète commune, est le réchauffement climatique.

Vous l'avez dit, j'ai d'ailleurs pris part, il y a deux mois, à la 26e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) organisée à Glasgow, au Royaume-Uni.

Une fois encore, les efforts déployés par les uns et les autres dans la lutte contre ce phénomène ont été évalués.

Une fois encore, les résultats ont été en deçà de toutes les attentes, malgré la volonté que les dirigeants du monde affichent à chacune de ces grandes rencontres.

Je saisis l'opportunité de la rencontre de ce jour, pour réitérer mon appel, au nom de tous les pays de la Commission Climat du Bassin du Congo, en faveur du financement des projets du Fond bleu pour le Bassin du Congo.

Comme nous le savons tous, cet instrument financier multilatéral intergouvernemental est au service de la survie de l'humanité entière.

Monsieur le doyen ;

Vous avez évoqué la situation socio-économique de votre pays d'accueil, la République du Congo. A ce sujet, vos propos aimables sont de véritables contributions au renforcement de la paix, de la stabilité et du processus de développement national déjà en marche. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je voudrais vous assurer que, sur le plan économique, mon pays demeure optimiste. Nous sommes optimistes sur le soutien et l'accompagnement de nos principaux partenaires stratégiques que sont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Des réformes hardies ont été engagées dans différents secteurs, en vue d'améliorer la gouvernance économique dans notre pays. Nous continuons de mener une croisade implacable contre la corruption et l'impunité.

C'est aussi pour cela que le gouvernement de la République, guidé par le Plan national de développement 2022-2026, va se focaliser sur la diversification de l'économie autour de l'agriculture, de l'industrie, des zones économiques spéciales, du tourisme et de l'économie numérique et sur la promotion des emplois-jeunes. Pour la mise en œuvre effective de ce Plan, mon pays compte sur les appuis multiformes des partenaires bilatéraux et multinationaux que vous représentez ici au Congo.

Monsieur le doyen ;

Mesdames, messieurs ;

Permettez-moi, avant de terminer mon propos, de me réjouir, moi aussi, du bel exemple de coopération culturelle entre mon pays et la République démocratique du Congo, coopération grâce à laquelle « la rumba congolaise » est aujourd'hui inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Elle rejoint ainsi la rumba cubaine, inscrite en 2016, les tambours du Burundi plébiscités en 2014 et les polyphonies pygmées Aka de Centrafrique, consacrées en 2003.

Sur ces notes musicales mémorables et intemporelles, je vous souhaite bonne et heureuse année 2022, à vous-mêmes, mesdames et messieurs les ambassadeurs, à vos pays et à vos peuples respectifs, aux gouvernements et organisations que vous représentez avec dignité dans ce pays qui est aussi le vôtre.

Je vous remercie.